

L'expansion des échanges de la Nouvelle-Écosse, qui a toujours commercé avec les Amériques, sera synonyme de création d'emplois et de développement. Un mécanisme de règlement des différends juste et équitable contribuera à mieux protéger les exportations traditionnelles comme le poisson et le bois d'oeuvre, ainsi que les exportations de produits manufacturés comme les pneus, qui ont toutes été touchées par les recours commerciaux américains. La société Michelin, le plus important fabricant de pneus au Canada et le plus gros employeur privé de la province, bénéficiera d'un meilleur accès pour l'exportation des produits automobiles. L'élimination des droits de douane ouvrira à l'industrie de la pêche, qui écoule déjà 75 % de ses exportations aux États-Unis, des possibilités d'expansion de sa capacité de transformation; selon National Sea, la plus importante entreprise de transformation du poisson au Canada, cela pourrait signifier la création de 400 emplois.

En ce qui concerne les produits forestiers, l'élimination des droits de douane entraînera la création d'emplois dans les papeteries. Les chantiers navals bénéficieront de la suppression du droit de 50 % frappant les réparations de navires américains. L'Accord sur l'énergie offshore demeure intact. Les exportations éventuelles d'énergie tirée de champs gazifères au large des côtes et de la construction de génératrices alimentées au charbon bénéficieront de la garantie d'un libre accès au marché américain.

L'ensemble des réalisations novatrices figurant dans l'Accord, à savoir l'établissement d'un ensemble de règles applicables à un grand nombre de secteurs des services, créera de nouveaux débouchés pour les Néo-Écossais qui travaillent dans les secteurs de l'assurance, de l'informatique et du bâtiment. Le chapitre de l'Accord relatif aux marchés publics ne limite pas les retombées industrielles des achats du gouvernement fédéral. Les gens de Halifax peuvent avoir l'assurance que restent intacts les avantages compensatoires découlant de programmes comme l'Aurora/Litton Repair and Overhaul.

Les producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard ont été durement touchés par le harcèlement américain dirigé contre leurs exportations. Les procédures de règlement des différends énoncées dans l'Accord permettront plus d'équité et refréneront l'application unilatérale de mesures commerciales inéquitables. L'élimination des droits de douane encouragera les producteurs à exporter leurs pommes de terre dans des emballages spéciaux et à exporter des produits spécialisés pour la restauration et la préparation d'aliments-minute. Les fabricants de matériel de conditionnement du poisson et de montures de lunettes verront leurs débouchés s'accroître grâce à l'élimination progressive des droits de douane.